



MAIRIE
de
CASTELNAU D'AUDE



Castelnaud d'Aude, le 3 Juillet 2024

Compte rendu conseil municipal du 03/07/2024

Présents : BARTHES Gilles, BRUSSOLO Christophe, GUILLE Stéphane, MONTEL Nathalie, PEDREGOSA Fernand, REBOLLEDO Franck, VILLAC Béatrice

Absent excusé : ALI Agnès, COMBES Célia, MERLOS Jean-Joseph, MUNOZ Bénédicte

Secrétaire de séance : MONTEL Nathalie

1. Les habitats légers :

La réglementation en matière d'habitat léger est très stricte. L'occupation par les caravanes et assimilés ainsi que les mobil home sont autorisés uniquement dans des zones préalablement identifiées par la carte communale. Les règles d'urbanisme sont à faire respecter par les mairies. Il existe différentes procédures : administrative, civile (prescription 10 ans) et pénale (prescription 6 ans). Un courrier va être envoyé aux personnes concernées

2. Ordures ménagères enterrées :

La communauté de communes propose de faire des points tests de 5 colonnes de récupération des déchets (2 OM + 2 emballages + 1 verre)

Matériel à la charge de la CCRLCM : 42 500 € TTC

Travaux à la charge des communes : 15 000 €

Les communes intéressées doivent faire acte de candidature avant fin 2024.

Le Conseil décide de se positionner.

3. Copil : Réunion du 24 juin 2024

Différents scénarii en matière de production d'eau ont été présentés.

Dans tous les cas, il faudra adhérer au Réseau 11.

L'assainissement et la distribution de l'eau seraient gérées par la communauté des communes.

4. Panneaux Signal :

Afin d'améliorer la lisibilité des panneaux gris, on peut demander à repasser l'écriture en blanc.

5. Réseau 11 :

Adhésion au réseau 11

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 7

Questions diverses :

. Devis de 8 055 € présenté par le locataire pour climatiser la maison située Rue de la Font Vieille. Un diagnostic thermique sera effectué avant de mettre la question au prochain budget 2025

. La mairie doit prévoir au budget une ligne de 1 500 € pour pallier aux créances impayées (eau, cantine, loyer)

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 7

. Caméras de vidéo-surveillance : une étude va être faite pour ajouter quelques caméras sur des points stratégiques du village.

Prochain conseil : le 11 Septembre 2024 à 18h

La secrétaire de séance

Nathalie MONTEL

Le Maire

Gilles BARTHES